

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du PS Lutry du 16 décembre 2020

Lieu : Salle du conseil communal

Présents : Alain Amy, Monique et Claude Weber, Marie-Claude Rossi, Catherine Perrottet, Denis Aguet, Catherine Desaulles, Michel Rey, Mical Rappaz, Nicole Badoux, Katia Chamorel, Charles Chevalley, Lloyd Fletcher, Alain Plattet, Maria Ribeiro

Excusés : Claire Glauser, Celeste Houssin, Laurent Bridel, Josiane et André Liechti, Madeleine Nachar, Pierre Duncan Jaccard, Françoise Gretillat

1. Liste pour le Conseil communal

La liste est établie selon un tirage au sort. Alain est d'office en tête en tant que candidat à la Municipalité.

Résultat :

1. Alain Amy
2. Celeste Houssin
3. Charles Chevalley
4. Alain Plattet
5. Denis Aguet
6. Monique Weber
7. Pierre Duncan Jaccard
8. Catherine Desaulles
9. Nicole Badoux
10. Lloyd Fletcher
11. Catherine Perrottet
12. Mical Rappaz
13. Katia Chamorel
14. Maria Graça Ribeiro
15. Marie-Claude Rossi

La **charte** du PSVD et la **liste des parrainages** sont signées par tous les candidats.

2. Candidature pour la municipalité

La candidature d'**Alain Amy** est validée.

3. Collaboration avec les Verts

- Apparemment usuel des listes au Conseil communal
- Liste à 3 dès le 1^{er} tour (Alain Amy, Kilian Dugan et Emilie Hassenstein)
- Des thèmes ont été identifiés sur lesquels une communication commune est possible.

4. Campagne électorale.

De par l'évolution de la société et la pandémie actuelle qui pourrait empêcher nos stands, nous misons une grande partie de notre campagne sur la communication par les réseaux sociaux et le numérique. Nous sommes encadrés par un professionnel (Benjamin Decosterds).

- **Facebook** : Avec lui nous allons produire 2 vidéos et environ 20 « posts » succincts pour mettre en avant notre bilan, notre programme, la candidature d'Alain et les « events » (si pandémie le permet).
- **Instagram** : à animer aussi
- **Site web** : le programme détaillé et les candidats, les « events »

Nous élaborons actuellement un flyer. Les photos des candidats seront faites par un professionnel et le programme sera succinct (28 points mais sans les détails). Mise en page par le graphiste du PSVD.

Début mi-janvier jusqu'à à fin mars (élections communales + municipales 1^{er} tour le 7 mars, élections municipales 2^{ème} tour le 28 mars).

Stands, gares, en fonction de la situation sanitaire.

Réseaux sociaux, voir sous point 4.

Affiches via la SGA et les panneaux officiels : avec les Verts.

Bonnets offerts par la section : achats de 10 bonnets noirs et 10 rouges.

Dépôt des listes le 18 janvier (jusque là possibilité d'ajouter des noms)

5. Prochaine Assemblée générale extraordinaire

Lundi 8 mars, bilan du 1^{er} tour, décisions pour le 2^{ème} tour pour la municipalité.
Délai dépôt des listes le 9 mars à 12h00.

6. Divers

Michel Rey demande s'il est possible de mettre des affiches dans les propriétés privées.
Effectivement, toute personne intéressée doit nous contacter.

FIN du PV rédigé par Catherine Desaulles

Annexe : programme électoral succinct